

RECRUTE

UN(E) RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL - CTG

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Attaché territorial (A)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	3 mars 2024
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

Au sein de la direction du développement, le pôle service à la population exerce plusieurs missions en matière d'action sociale, notamment : personnes âgées (CLIC, 3 agents), gens du voyage (1 agent), petite enfance (2 agents). D'autres missions sont également exercées : culture et lecture publique (5 agents), tourisme (1 agent), etc.

Ces missions sont au cœur des valeurs portées par la CCLLA : se mobiliser chaque jour pour prendre soin de nos habitants, de leur cadre de vie ; contribuer à l'aménagement durable, solidaire et dynamique du territoire.

Rejoignez-nous pour devenir acteur de ces valeurs indissociables de notre conception du service local de proximité.

Depuis 2020, les missions en matière d'action sociale sont cadrées par une Convention Territoriale Globale (CTG), accord de partenariat et de coopération entre la CCLLA, la CAF, les communes et les partenaires sociaux du territoire. Elle fixe les orientations en matière sociale et coordonne les actions en direction des habitants du territoire (➔ [en savoir plus sur la CTG](#)).

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur du développement et en lien avec de nombreux interlocuteurs, aussi bien internes qu'externes, vous réalisez les missions suivantes :

1/ Convention Territoriale Globale

• **Piloter le dispositif CTG :**

En lien avec les élus, communes, partenaires et services internes :

- Contribuer au diagnostic territorial, à la définition des orientations stratégiques de la collectivité.
- Contribuer à la formalisation de la Convention et de son plan d'actions. Évaluer et proposer des ajustements, si nécessaire.
- Participer à la gouvernance de la Convention (comité de pilotage, comité technique, partenariats, réunions, etc.).
- Conduire ou participer à des négociations contractuelles avec des partenaires (CAF, communes, etc.).

• **Décliner le plan d'actions, les projets CTG :**

En lien avec les services du pôle population concernés et partenaires :

- Mettre en œuvre le plan d'actions issu de la Convention.
- Développer des projets, accompagner des porteurs de projets du pôle population dans le développement et mise en œuvre de leurs projets (CLIC, gens du voyage, etc.).
- Piloter et mettre en œuvre les actions du Projet de territoire (projet politique) en lien avec les France Service.

• **Piloter les chargé(e)s de coopération locaux :**

Le territoire est composé de 4 secteurs. Sur chaque secteur, un(e) chargé(e) de coopération anime localement le dispositif CTG. Des centres sociaux et une collectivité assurent la gestion, la CCLLA réalise la coordination et animation du dispositif :

- Contribuer au pilotage du dispositif (rencontres trimestrielles des comités de suivi des micro-territoires, etc.).
- Assister et conseiller les chargé(e)s de coopération dans la réalisation de leurs actions CTG.
- Animer le réseau (rencontres entre animateurs, partenaires, etc.).

2/ CLIC

Composé de 3 agents (2 coordinateurs / animateurs et 1 assistant(e)), le CLIC accompagne et conseille les usagers, développe des projets (➔ [en savoir plus sur le CLIC](#)).

- Définir et décliner le projet de service, la feuille de route (activités, projets, ressources, etc.).
- Accompagner les agents dans leur activités et/ou projets, le cas échéant.
- Suivre des dispositifs contractuels et réglementaires (agrément, contrôles internes et externes, etc.).
- Représenter la CCLLA auprès des partenaires institutionnels (département, État, CARSAT, etc.).

Organisation du service, en lien avec votre directeur et les services internes (finances, RH, etc.) :

- Budget du service : élaboration et suivi du budget annuel du service.
- RH : arbitrages, validation de demandes (congrés, absences, formations, etc.), évaluation des agents encadrés.

3/ Autres missions

- **France Services** (site constituant un guichet unique de proximité pour plusieurs services d'administrations / structures publiques. 4 sites sur le territoire, portés par des centres sociaux et des CCAS).
 - Coordonner, promouvoir les activités du réseau France Services du territoire (en lien avec les services du site).
 - Contribuer au pilotage du dispositif, en lien avec les partenaires (réunions de coordination, COPIL annuel, etc.).
- **Réseau de partenaires locaux** : développer le réseau, des actions de formation et d'échanges de pratiques (entre CCAS, centres sociaux, France Services, communes, animateurs numériques etc.).
- **Commission développement social de la CCLLA** (instance de concertation composée d'élus communautaires, communaux et de personnes qualifiées) : co-animation, en lien avec le directeur et missions du pôle concernées.

4/ Activités transversales

- **Suivi de budget, recherche de financements (en lien avec les services internes) :**
 - Contribuer à l'élaboration de budgets (fonctionnement, investissement), suivre leur exécution.
 - Rechercher, négocier et déposer des demandes de financements (subventions, contributions, etc.).
- **Rédaction de documents et de livrables :**
 - Documents techniques, rapports d'activités, supports de réunions (powerpoint), comptes rendus, etc.
- **Veille juridique et de pratiques.**

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : Thouarcé
- **Temps de travail** : 37h30 par semaine (générant 15 jours de RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h + plages variables (modulation en accord avec le responsable hiérarchique).
- **Contraintes d'exercice** : travail en bureau, déplacements fréquents sur le territoire (avec véhicule de service), horaires avec amplitude variable suivant les nécessités de service, réunions en soirée.
- **Interlocuteurs** : élus (de la CCLLA et de communes), partenaires (CAF, CCAS, etc.), usagers, services internes (finances, RH, communication, etc.).

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).*
- **Avantages** :
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](#)).
 - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - Télétravail : possible (au plus 2 jour par semaine et suivant les nécessités de service).
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](#)).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

* *Concerne les agents fonctionnaires.*

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, diplômé(e) de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'action sociale et/ou en développement territorial.
- Expérience fortement appréciée en développement de projet, l'encadrement de service ou de structure. Une expérience en collectivité serait un plus.
- Permis de conduire B obligatoire.

Connaissances :

Vous disposez de connaissances ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour le développement de connaissances dans les domaines suivants :

- L'action sociale (politiques publiques, dispositifs publics, partenaires, etc.).
- L'environnement juridique et institutionnel des collectivités (règlementation, acteurs, finances publiques, etc.).

Savoir-faire :

- Méthodologie de projets (planification, diagnostic, concertation, plan d'actions, communication, évaluation, etc.).
- Sens de l'organisation (anticiper, planifier, réactivité, respect des délais).
- Tableaux de bord, analyser et synthétiser des données quantitatives et qualitatives.
- Travail en autonomie et en équipe (direction, élu(e) référent(e), etc.).
- Outils d'animation de réunions, de collectifs, de projets.

Savoir-être :

- Diplomatie, qualités relationnelles (vis-à-vis notamment des élus, des partenaires extérieurs, etc.).
- Fédérer, animer un collectif de travail (élus, agents, partenaires, etc.).
- Impulser le changement, savoir convaincre, négociateur.
- Conduire une réunion.
- Capacités managériales : dynamiser un collectif de travail, prendre des décisions, etc.
- Savoir rendre compte (alerter, informer sa chaîne hiérarchique, des élus, etc.).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Les entretiens auront lieu le mardi 19 mars 2024.

Renseignements sur le poste : M. logna-Prat, directeur du développement – 02.41.54.11.71

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93
rh-recrutement@loirelayonaubance.fr

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.